

Collégiale de Courts Circuits La Cagnole du mercredi 21 janvier 2026 à 18h30

en visio

Avec 9 membres de la collégiale présent.e.s ou représenté.e.s sur 12, la collégiale est donc décisionnaire.

Prochaines réunions : les mercredis à 18h30

11.02.26 visio si nécessaire

Rappel : qui sera à l'AG

Préparation du pad : Pascal & collectif

Facilitation : Dominique

Secrétariat : Pascal

Relevés de décisions de la Collégiale : <https://www.lacagnole.fr/spip.php?rubrique25>

1/ Tour de table

Chacun.e prend la parole.

2/ Débat mensuel

Préparation de l'Assemblée Générale

Date : 21 Février 2026 à la RJY , Auxerre

Accord de principe pour une AG démarrant à 15h30.

-Rendez-vous vers 14h pour installer la salle, début des émargements à 15h.

Diaporama des partenaires en vidéo projection?

(Dominique le prépare et Pascal s'occupe du vidéo -projecteur)

Partage des responsabilités

Présidence : Martine et Claudette
Rapport d'activité Dominique
Rapport financier : Pascal
Animation Rapport d'Orientations Karine ?
Table émargements: Edwige et Dominique
Table cotisations & Table change: Christiane, (Martine) & Isabelle
Table présentation Kohinos & SoliCagnole : Karine & Pascal

Réunion pour répartir les pouvoirs et valider la liste d'émargement : mercredi 18.02.26 à 15h30

tout le matériel

Rapports

* financier : fait-on mention ou impasse sur les 500€ de JPierre F?

Décision de rajout dans le rapport

Disfonctionnement d'un comptoir militant qui n'a pu redonner les cagnoles confiées (10 enveloppes soit 500 cagnoles); après une année de demande de remboursement, il s'est avéré que la personne responsable était insolvable; pour se mettre dans la légalité, la collégiale s'est donné les moyens de gérer cette situation, a décidé le nantissement de ces cagnoles sur les fonds de l'association (indiquer la date).

D'autre part nous avons redoublé de vigilance sur les comptoirs peu actifs et en avons fermé qui avaient peu d'activité..

3/ Rappel décisions de la collégiale précédente

Décision 20251219#1 L'AGE extra-ordinaire pour modification du nombre de membres de la Collégiale sera organisée en amont de l'AG. (de 15 personnes à 11)

Décision 20251219#2 La collégiale décide avec les personnes présentes de reconvertir la somme de 1200 cagnoles en 1200 euros sur le compte courant. (pas encore fait)

Décision 20251219#3 La collégiale avec les membres présents décide de renouveau la cotisation pour le logiciel Paheko de 50 euros, et une participation pour Framasoft de 50 euros. (fait)

Décision 20251217#4 : La Collégiale décide de donner mandat pour le dépôt régulier de chèques et d'espèces au Crédit Mutuel d'Avallon, sur notre compte courant 00021556001 à Madame Anne-Sophie Jourdain

4/ Gestion de l'association

4.1/ Trésorerie

au 17.12.25 :

Solde disponible sur compte courant : 2297
Solde disponible sur livret bleu : 13000
dont nantissement/fonds de garantie en attente € : 8685
+ caisse en cagnoles : 1523 (pas encore refait la reconversion décidée)
soit en trésorerie de l'association : 8425
et en fonds de garantie à la NEF, 42297.28€
Fonds suspendu pour adhésion : environ 110 € quelques adhésions ont été utilisées
Pas de nouveau fond pour le don à l'arrondi depuis que l'argent a été versé à Solicagnole.

Ce jour dans le Kohinos

La Cagnole en circulation cagnoles 51738

La Cagnole papier nantie 24641 (47%)

La Cagnole numérique nantie 27097 (53%)

Commentaires de PP : pour la 1ère fois les e-ca supplantent les ca mais c'est du à de très grosses reconversions récentes (plus de 20000 ca)

4.2/ Membres

Membres cumulé.e.s : 1398

- Partenaires : 245
- Membres actif.ve.s dans Kohinos : 546

voir les tableaux complets : <https://www.lacagnole.fr/spip.php?article121>

Ces chiffres seront disponibles à chaque collégiale.

Une dizaine d'adhésions de plus ce mois-ci

4.3/ SoliCagnole : actualités

suivi de toutes les actualités du dossier sur SoliCagnole.fr

- <https://solicagnole.fr/>
- Le grand rdv auxerrois 7.02.26 <https://solicagnole.fr/spip.php?article703>
- Les ateliers cuisine et permanences à Sens : <https://solicagnole.fr/spip.php?article664>
- et <https://solicagnole.fr/spip.php?article615>

4.4/ Stock d'enveloppes

Attention aux enveloppes en dépôt depuis plus de 6 mois (pas eu le temps de mettre à jour)

5/ Suivi de la Fédération Kohinos

Conseil Fédéral de la Fédération Kohinos le 1er vendredi de chaque mois

Pascal expose les questions de RGPD (règlement de protection des données personnelles)

Tour de table de clôture